

"Les rémunérations très insuffisantes des enseignants à l'origine de la faible attractivité du métier"

Tel est le titre B du Rapport général n°139 de la Commission des finances du Sénat déposé le 24 novembre 2025 par son rapporteur, le Sénateur Olivier PACCAUD du groupe *Les Républicains*.

1^{er} constat : **"les rémunérations des enseignants sont peu élevées"** et les moyens importants (NDLR : !?) consacrés à leur rémunération au cours des dernières années ne sont qu'un "rattrapage" vue **"l'érosion extrêmement marquée du pouvoir d'achat des enseignants au cours des dernières années."**

Et le rapporteur, un ex professeur agrégé d'histoire-géographie, de relever que 57 % des enseignants du premier degré et 61 % du second degré mentionnent le pouvoir d'achat comme l'un des trois aspects les plus problématiques de leur métier avec la charge de travail et l'aménagement de la fin de carrière...

2^{ème} constat : **"Les rémunérations des enseignants français encore insuffisantes par rapport aux moyennes internationales"** :

- dans l'enseignement élémentaire public, elles sont plus faibles qu'en Allemagne, aux USA, dans la plupart des pays du nord de l'Europe, en Angleterre, au Portugal (!) ;
- dans le premier cycle du second degré, elles sont proches de celles des enseignants suédois mais inférieures aux rémunérations constatées en Allemagne, en Angleterre, aux USA et en Finlande ;
- dans le second cycle du second degré, elles sont supérieures à celles constatées en Suède et en Italie, à la moyenne de l'U.E., mais inférieures à celles de la Finlande, de l'Allemagne ou des USA.

3^{ème} constat : **"les salaires effectifs des enseignants français sont en deçà du revenu du travail des actifs ayant atteint au moins le niveau licence"**. Ainsi, le salaire des enseignants du primaire représente 74 % de la rémunération des actifs avec une formation licence ou plus (83 % dans l'OCDE), 80 % pour les enseignants du collège (87 % dans l'OCDE) et 87 % pour ceux du lycée (91 % dans l'OCDE).

Résultat final ? **"La paupérisation du monde enseignant en raison de rémunérations insuffisantes"**

Ce qui, selon le rapporteur, ajouté à la dégradation des conditions d'exercice du métier, au climat scolaire de plus en plus tendu, à la pression sur les professeurs qui se fait toujours plus sentir, et aux enjeux de reconnaissance de leur métier par la société **"pèse sur le manque d'attractivité de la profession"**.

Manque d'attractivité du métier d'enseignant qui, toujours selon le rapporteur, a pour conséquence directe la diminution du taux de sélectivité des concours ainsi qu'une hausse du nombre de postes non pourvus...

C'est ainsi qu'entre 2016 et 2024, le nombre de présents aux concours du 1^{er} degré a diminué de 30,8 % alors que le nombre de postes ouverts a baissé de 20,8 % et que, dans le 2nd degré, le nombre de présents aux concours a diminué de 32,2 % alors que le nombre de postes ouverts n'a diminué que de 17,8 %.

Le Sénateur PACCAUD constate enfin que, si les démissions concernent majoritairement des enseignants non débutants, la proportion de démissionnaires chez les enseignants stagiaires est particulièrement élevée puisqu'elle atteignait 4 % en 2023-2024. Et d'en conclure que **"ces indicateurs demeurent inquiétants pour l'attractivité générale de la profession d'enseignant."**

Au final, quelles sont les recommandations du rapporteur du Rapport général n°139 de la Commission des finances du Sénat ? **"une revalorisation indispensable des milieux de carrière enseignants pour permettre de restaurer l'attractivité d'un métier, qui offre autrement trop peu de perspectives."**

Si, au SENRES, nous approuvons cette conclusion qui justifie nos revendications depuis des années, nous aurions aimé voir les mots **"entre-autre"** avant les mots **"des milieux de carrière enseignants..."**

Parce que ce sont tous les enseignants qui, aujourd'hui, sont dévalorisés... au propre comme au figuré.